

Réf: Dossier N° 138079

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AKYDOM IMMOBILIER »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY DEUX
PLATEAUX LES PERLES II, Lot 312, Ilot 04

Aux termes de la DNSV et des Statuts Authentiques en date du 19/08/2022 reçus par Me Abdoul Karim ROUAMBA, Notaire et enregistrés au CEPICI le 25/08/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AKYDOM IMMOBILIER »

Objet : La construction de logements, L'aménagement foncier, La vente de terrains et de logements, L'intermédiation dans l'immobilier, Les transports.

La prise de participation dans toutes sociétés ou dans tous groupements ivoiriens ou étrangers ayant un objet similaire ou de nature à développer les activités de la sociétés par tous les moyens.

Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus défini.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (10000.0) Parts Sociales de Dix Mille (100) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY DEUX
PLATEAUX LES PERLES II, Lot 312, Ilot 04

Dirigeant(s) : Mme ADJOUANI ADJOUA SAH JEANNETTE
(GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-04997 du 07/09/2022 au

Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°40493/GTCA/RC/2022 du 07/09/2022

